

L'INTERVENTION DE L'ANGOLA AU 71^o SESSION DU COMITÉ EXECUTIF DU HAUT COMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIÉS À GÉNÈVE

DATE : 05-10-2020

FORMAT : VIDEO CONFERENCE

Monsieur le President,

Chers Representants des Delegations presentes a cette
Session,

Mesdames et Messieurs

Bonjour

Ma Delegation est très honoré de pouvoir participer a ce
conclave qui a pour but d'analyser la situation des Refugiés et
Apatrides au niveau mondial et trouver des solutions durables
a cette mobilité humaine ; mais c'est aussi un grand privilège,
participer a ce debat edifiant au cours de cette 71^{eme} Session
du Comité Executif du Haut Comissariat des Nations Unies
pour les Refugiés.

La République d'Angola accueille sur son territoire **52.671**
citoyens étrangers de ce groupe, de plusieurs nationalités, leur
assurant la Protection et Assistance Social, le Registre de
Naissance de leurs enfants nés sur notre territoire, avec une
garantie d'attribution d'un Passeport étranger a tous,
conformement à la legislation sur la base du Decret 3/00 du
14 Janvier.

Le chiffre de **52.671** citoyens de ce groupe accueillis en Angola
correspond a : **30.139** Demandeurs d'Asile, **(-02)** décès en
comparaison avec l'année 2019 ; **16.183** Refugiés, **(-01)** décès
en comparaison avec l'année écoulé ; et enfin **6.349** Refugiés

bien caractérisés provenant de la Région du KASSAI en République Démocratique du Congo, composés de **1.350** hommes, **1.266** femmes et **3.733** enfants, tous internés au **Centre d'Accueil de la Municipalité de Lôvua** dans la Province Angolaise de Lunda Norte.

Il est important de souligner que la différence existante sur les données en relation à l'année écoulée est dû au fait que **l'année 2020** a pu enregistrée une réduction de **3.076** citoyens étrangers accueillis en vue de la protection international, au cours de laquelle **03 sont décédés**, soit **02** Requérants d'Asile et **01** Réfugié, en plus des **3.073** Réfugiés Congolais Démocratique qui optèrent pour un retour vers leur pays d'origine, sur la base d'un Accord Tripartite signé entre l'Angola, la République Démocratique du Congo et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, dont **2.912** retournèrent de façon encadré en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations avec notre assistance, et **161** sortis de façon spontanée du territoire Angolaise.

En vue de résoudre la problématique des Réfugiés dans notre pays, les Organes compétents continuent à exécuter les actions prévues dans le Programme du Gouvernement relatif à l'optimisation des conditions de séjour des Réfugiés notamment :

- a) La réalisation des Sessions **plénières du Conseil National pour les Réfugiés** qui ont pour mission de valider les documents recteurs pour **l'expérimentation de la clause de cessation du statut de Réfugié**, en exemple ici des communautés de la Sierra Leone, Liberia et Ruanda en Angola, ayant prévu à leur égard, le début du processus d'application à la fin de ce mois **d'Octobre 2020**.
- b) **L'actualisation de la Base de Données Biométriques** pour tous les Réfugiés et demandeurs d'Asile, pour faciliter le renouvellement et émission de nouveau titre

d'identification aux termes de la **Loi 10/15 du 16 Juin portant sur le Droit d'Asile et Statut des Refugiés.**

- c) La preparation et accompagnement du processus de retour volontaire des Refugiés de la RDC qui se trouvent encore au Centre d'Acceuil de la Municipalité de Lôvua dans la Province Angolaise de Lunda Norte, puis l'integration locale des ceux qui manifestent le desire de rester sur le sol Angolais.
- d) La consolidation des mecanismes de protection des Apatrides en accord avec les deliberations des **Conventions de l'Apatride de 1954 et 1961**, auxquelles l'Angola a rescement **ratifié le 07 Octobre 2019.**

Pour conclure, nous renouvelons notre volonté de continuer a cooperer avec le Systeme de Nations Unies en matière de protection International des Refugiés et Apatrides, accomplissant les compromis assumés par la République d'Angola dans ce domaine.

Finalement, j'aimerai exprimer ma gratitude et remerciement aux Experts et membres des Delegations presentes pour leur experience et connaissance ainsi que les bonnes pratiques partagées au cours de cette Session.

Merci à tous.

**LE SECRETAIRE D'ETAT DE L'INTERIEUR D'ANGOLA,
DR. JOSÉ BAMÓQUINA ZAU**